## L'Adresse-M. Sumes

examiner la cherté des denrées alimentaires. Mais faisons plus. Donnons aussi à ce comité les pouvoirs de prendre les mesures qui s'imposent, car il est grand temps de les prendre.

Il faut également revoir le régime d'impôt des sociétés. Néanmoins, le discours du trône annonce que le gouvernement continuera de donner des avantages et des dégrèvements fiscaux aux grandes sociétés dont la plupart sont étrangères. Comment, au nom de la justice sociale, le gouvernement peut-il expliquer des cas comme celui de l'International Nickel qui, en dépit de profits nets de l'ordre de \$94,200,000 en 1971, n'a pas versé un cent en impôt fédéral sur le revenu, et s'est même permis de mettre à pied 2,000 travailleurs? Pour la période de 1966 à 1971 au cours de laquelle l'INCO a payé de l'impôt sur le revenu, son taux s'est établi à 17.2 p. 100, quant le contribuable moyen de Sudbury contribuait selon un taux de 25 p. 100 à la même époque. De telles injustices ne se justifient même pas du point de vue économique; il s'agit simplement de solutions politiques faciles. Un organisateur du parti libéral n'a-t-il pas déclaré que pendant des années le parti libéral a compté sur les 95 plus grandes sociétés canadiennes afin de pouvoir solder ses dépenses électorales? S'il y a une leçon qu'aurait dû apprendre les libéraux, c'est bien que l'électorat canadien souhaite et mérite un régime d'imposition équitable.

Selon le discours du trône, le gouvernement entend venir en aide aux petites entreprises. Voilà une mesure dont on a grand besoin et qui tombe à point à notre époque de plus en plus caractérisée par les monopoles et la concurrence déloyale des grandes entreprises. Cependant, le gouvernement ne dit rien qui pourrait laisser entrevoir qu'il est prêt à lancer une politique du travail d'envergure en vue de faire face aux problèmes qu'amèneront le changement technologique et l'automatisation. La situation de l'emploi est déjà si peu reluisante au Canada, mais quel peut être l'avenir de l'ouvrier qui se voit remplacé par la machine? Études et planification à long terme s'imposent de la part du gouvernement, des entreprises et du travail pour assurer un avenir favorable à notre économie.

Et j'en arrive maintenant à l'avenir de l'économie et du Canada. Je tiens à dire à la Chambre que nous ne sommes pas absorbés par les problèmes de l'heure au point de ne pas voir la double crise qui nous menace en tant que nation. Le Canada est menacé à la fois par le contrôle étranger et la désagrégation chez lui. Nous déplorons le sempiternel problème du chômage au Canada et les gouvernements prennent des mesures à court terme pour tâcher d'y remédier. Mais je crois, monsieur l'Orateur, que notre pays ne sera délivré de ce chômage considérable que lorsque nous aurons de nouveau la haute main sur notre économie nationale.

Il serait superflu d'entrer dans le détail de la domination de notre économie par l'étranger, car les députés connaissent les données statistiques sur la propriété étrangère, qui varient entre 50 et 99 p. 100, comme dans le cas de l'industrie pétrolière. J'ai dit tout à l'heure, monsieur l'Orateur, que l'économie du nord de l'Ontario était une économie de «coupeurs de bois et de porteurs d'eau». On pourrait en dire autant d'une bonne partie de l'économie du pays. Les succursales de compagnies étrangères ont perpétué chez nous l'économie à base de ressources naturelles. Nos richesses—pétrole, gaz, minéraux, forêts et eau—sont exploitées et il en résulte des emplois. Mais les emplois les plus nombreux existent là où les matières premières sont transformées et usinées et cela, c'est en

dehors du pays. La transformation doit se faire au Canada si nous voulons créer des emplois au pays. Tant que les décisions à prendre dépendront de l'étranger, nous serons privés de ces emplois.

Les commissions royales d'enquête se sont rendu compte de la chose. Les rapports du gouvernement le reconnaissent également. Le premier ministre lui-même en convient. Si seulement il prêchait d'exemple. J'ai extrait du numéro de *Cité Libre* de mai 1958 le paragraphe suivant, où le premier ministre disait ce qui suit:

Même si ce gouvernement . .

Il s'agit du gouvernement américain.

... est bien disposé envers nos industries, cela ne changera rien aux décisions prises à l'étranger par les compagnies mères, compte tenu de leurs profits et non pas du bien-être du travailleur canadien ... dans les principaux secteurs de l'économie canadienne, les non-résidents sont en mesure de prendre des décisions préjudiciables au bien-être des Canadiens.

Des étrangers décideront si nos puits de pétrole seront exploités ou non, si notre minerai sera transformé ici ou ailleurs, si nos fabriques seront automatisées ou non, si nos produits seront vendus sur les marchés internationaux ou non, si nos ouvriers seront autorisés à exercer leur droit d'association ou non. Des étrangers décideront ... et en récolteront les bénéfices.

## • (1640)

Encore aujourd'hui des étrangers prennent les décisions et récoltent les bénéfices. Combien de fois le gouvernement a-t-il étudié le problème sans prendre des mesures efficaces—à preuve, le sort réservé aux rapports Watkins et Gray. La mesure mentionnée dans le discours du trône n'est qu'un geste symbolique qui fera bien peu pour redonner aux Canadiens leur économie.

Il est temps, à cet égard, non pas d'user d'expédients politiques mais de faire preuve de courage politique. Il y va de l'avenir même du Canada, de sa survivance en tant que nation souveraine. Car, dans les termes empruntés au premier ministre (M. Trudeau) lui-même, «la domination politique et la domination économique sont inextricablement liées »

L'avenir du Canada est également menacé par des pressions internes. Le fossé entre Canadiens français et Canadiens anglais semble s'agrandir de plus en plus. La majorité anglophone ne voit pas d'un trop bon œil le Québec affirmer ses droits, et la population francophone doute de plus en plus que les Canadiens anglais appuient sérieusement le bilinguisme et le biculturalisme.

C'est dans notre passé qu'il faut chercher les racines de notre mésentente. Les Canadiens anglais disent «la conquête» en parlant de la chute de Québec en 1760, mais l'appellation est fausse. Les Français ont peut-être subi la défaite, mais ils n'ont jamais été conquis. Les Anglais l'ont finalement appris, après avoir tenté d'assimiler les Français en 1763 et en 1840. Il semble qu'un bon nombre de Canadiens anglais, affligés du syndrome de la majorité vis-à-vis la minorité, n'ont pas encore appris cette leçon.

Quand nous tâchons d'analyser les origines de notre confédération, nous constatons qu'il s'agissait d'une union acceptée à contre-cœur. Cette résistance provient non seulement des différences linguistiques et culturelles, mais aussi régionales; et nous en avons une preuve dans le fait que l'Île-du-Prince-Édouard fête le centième anniversaire de son entrée dans la confédération cette année et non pas en 1967.

Voici le texte d'une observation du professeur J.-C. Bonenfant:

La plupart des nations se sont formées non pas de gens qui désiraient intensément vivre ensemble, mais plutôt de gens qui ne pouvaient vivre séparément.